



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement du nouveau nucléaire et positionnement de la filière française

Question écrite n° 11469

Texte de la question

M. Thierry Frappé attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur les besoins importants de financement liés à la relance du nucléaire civil. Certaines études estiment que 3 600 milliards de dollars seront nécessaires dans les prochaines décennies pour atteindre l'objectif de doublement des capacités nucléaires mondiales, alors que la Chine capterait une part majeure des nouvelles installations et que la compétitivité internationale devient un enjeu stratégique. En France, le financement du nouveau nucléaire repose principalement sur un prêt bonifié destiné aux futurs EPR2. Il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour sécuriser le financement national du programme nucléaire et renforcer l'attractivité de la filière auprès des investisseurs publics et privés, afin de maintenir et garantir la souveraineté énergétique et industrielle de la France.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Frappé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11469

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2025](#), page 9989